

Échanges de messages PREDES et RESDES – Aperçu général et avantages



Version: 2.0

2 janvier 2019

1. Introduction

Le présent document fournit tout d'abord un aperçu de ce que sont les messages PREDES et RESDES, d'un point de vue opérationnel.

Il décrit ensuite la situation actuelle en ce qui concerne les échanges de ces messages.

Enfin, il comprend une liste des avantages des échanges de messages PREDES/RESDES pour toutes les catégories de courrier. Ces avantages peuvent être résumés comme suit:

- Traitement plus efficace des anomalies.
- Réduction des opérations de saisie manuelle des données, se traduisant par des économies.
- Amélioration de la qualité au moyen d'évaluations et d'analyses des données.

En outre, le présent document décrit et met en évidence les avantages supplémentaires liés à l'adoption de la dernière version du message PREDES: PREDES v2.1.

2. Qu'est-ce qu'une dépêche?

La plupart des lecteurs du présent document savent probablement très bien ce que sont les dépêches de courrier. Nous estimons néanmoins qu'il est important de rappeler quelques principes clés concernant les échanges de messages PREDES/RESDES.

Une dépêche est un ensemble de récipients de courrier transmis d'un bureau d'échange à un autre à un moment donné. Tous les récipients d'une dépêche postale ont les mêmes caractéristiques:

- Bureau d'échange d'origine.
- Bureau d'échange de destination.
- Catégorie de courrier.
- Classe de courrier.
- Sous-classe de courrier.
- Année d'expédition.
- Numéro de dépêche.

Le transport planifié est le même pour tous les récipients d'une même dépêche postale. Autrement dit, l'objectif est que tous les récipients d'une dépêche voyagent ensemble et arrivent à destination en même temps. C'est pourquoi le transport planifié est indiqué sur l'étiquette de chaque récipient.

En raison de facteurs opérationnels (météo, capacité, planification médiocre), les conditions de transport réelles peuvent différer du transport planifié.

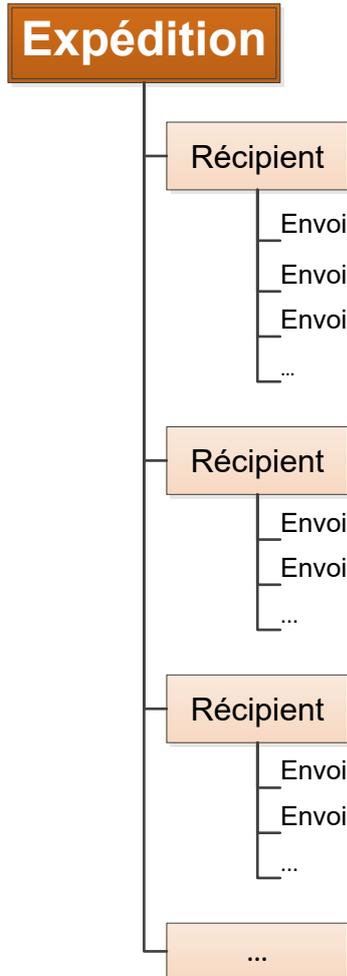
Chaque récipient de courrier renferme des envois postaux. Généralement, un récipient est un sac ou une caissette. Chaque récipient est revêtu d'une étiquette comprenant des informations clés et, notamment, un code à barres muni d'un identifiant unique pour le récipient en question.

Certains envois postaux sont aussi munis d'un identifiant, généralement à des fins de suivi.

Une dépêche peut être représentée comme une structure à trois niveaux:

- 1° La dépêche, munie d'un identifiant conforme à la norme S8 de l'UPU.
- 2° Les récipients de la dépêche, munis d'un identifiant conforme à la norme S9 de l'UPU.
- 3° Les envois postaux de chaque récipient; les envois postaux identifiés sont munis d'un identifiant conforme à la norme S10 de l'UPU.

Une vue hiérarchique d'une dépêche est fournie dans le schéma ci-après:



Une dépêche correspond à un document dénommé «bordereau d'expédition». Dans la pratique, ce document est généré lors de la fermeture de la dépêche: le document est inséré dans le dernier réceptient de la dépêche juste avant la fermeture de celle-ci. Cette pratique facilite la récupération de la documentation par la poste partenaire. Pour les envois de la poste aux lettres, ce document est la feuille d'avis CN 31 ou CN 32. Pour les colis postaux, il s'agit de la feuille de route CP 87. Pour les envois EMS, il s'agit d'un manifeste/inventaire d'expédition.

La feuille d'avis/de route fournit à l'opérateur désigné de destination des informations récapitulatives sur le contenu de la dépêche. Les informations fournies ont un double objectif:

- 1° Opérationnel: elles permettent à l'opérateur désigné de destination de vérifier que le courrier est reçu en bonne et due forme (détection de réceptients ou d'envois manquants, etc.);
- 2° Comptabilité: le bordereau d'expédition sert de document de base pour la comptabilité du courrier international.

En fait, la notion de dépêche a été créée artificiellement pour limiter le nombre de documents nécessaires: au lieu d'un document pour chaque réceptient de courrier, il n'existe qu'un document par dépêche, autrement dit un document pour chaque groupe de réceptients correspondant au même type de courrier et préparés ensemble.

3. Qu'est-ce qu'un message PREDES?

3.1 Aperçu

PREDES est le nom d'un message EDI (échange de données informatisé) comprenant des informations sur une dépêche de courrier.

PREDES signifie «PREadvice-DESpatch» (dépêche avec préavis).

Un message PREDES est généré par l'opérateur désigné ayant confectionné la dépêche et il est envoyé à l'opérateur désigné de réception de la dépêche (au point de destination de la dépêche).

Le message PREDES a été conçu initialement à des fins de planification et de suivi.

3.2 Versions du message PREDES

La première version du message PREDES (v1.1) a été élaborée dans les années 90. Elle fournissait les informations suivantes:

- Informations concernant la dépêche.
- Informations concernant le transport planifié.
- Informations concernant les récipients (pour chaque récipient de la dépêche).

La deuxième version, PREDES v2.0, a été élaborée vers 2000. Elle comprenait des informations supplémentaires sur les envois identifiés.

La dernière version, PREDES v2.1, a été élaborée à partir de 2008, et la version finale a été mise au point en 2013. Par rapport à PREDES v2.0, PREDES v2.1 comprend en plus des informations comptables.

Le tableau ci-après récapitule les blocs d'informations des différentes versions du message PREDES:

Bloc d'informations	PREDES v1.1	PREDES v2.0	PREDES v2.1
Dépêche	x	x	x
Transport	x	x	x
Réceptients	x	x	x
Envois		x	x
Comptabilité			x

Important: tous les blocs d'informations indiqués dans le tableau ci-dessus sont aussi présents dans le document sur support papier concernant l'expédition (bordereau d'expédition/feuille de route). Le message PREDES v2.1 fournit donc toutes les informations figurant sur le bordereau d'expédition et peut remplacer entièrement le document sur support papier, ce qui veut dire qu'il peut être utilisé pour les échanges de courrier sans support papier.

4. Qu'est-ce qu'un message RESDES?

Un message RESDES est un message EDI. RESDES signifie «RESponse on a DESpatch» (réponse à un préavis d'expédition).

Un message RESDES est généré par l'opérateur désigné recevant les récipients de courrier, en réponse à un message PREDES. Un message RESDES est envoyé pour confirmer la réception des récipients et permet de signaler des anomalies à cet égard (p. ex. écart entre le poids annoncé et le poids reçu).

Le message RESDES permet à l'opérateur désigné ayant envoyé le courrier de recevoir des informations en retour, en particulier:

- la confirmation que le courrier est arrivé jusqu'à l'opérateur désigné de destination;
- la date/l'heure de traitement du courrier au bureau d'échange de destination;
- des informations supplémentaires concernant d'éventuelles anomalies.

Contrairement au message PREDES, le message RESDES n'a pas beaucoup évolué au cours des quinze dernières années: RESDES v1.1 a été élaboré dans les années 90, et c'est cette version qui est encore échangée aujourd'hui.

Les informations fournies dans le message RESDES ne concernent que les récipients; le message ne comprend aucune information sur les envois identifiés individuellement. Il peut fournir des informations concernant le transport, mais celles-ci se limitent à l'arrivée au point de destination.

Le tableau ci-après récapitule les blocs d'informations du message RESDES:

Bloc d'information	RESDES v1.1
Dépêche	x
Transport (à l'arrivée, uniquement)	x
Réceptants	x
Envois	

Important: contrairement au message PREDES, le message RESDES ne correspond à aucun document sur support papier. Les informations en retour qu'il fournit aux postes expéditrices n'ont pas d'équivalent sur support papier.

5. Échanges de messages PREDES/RESDES

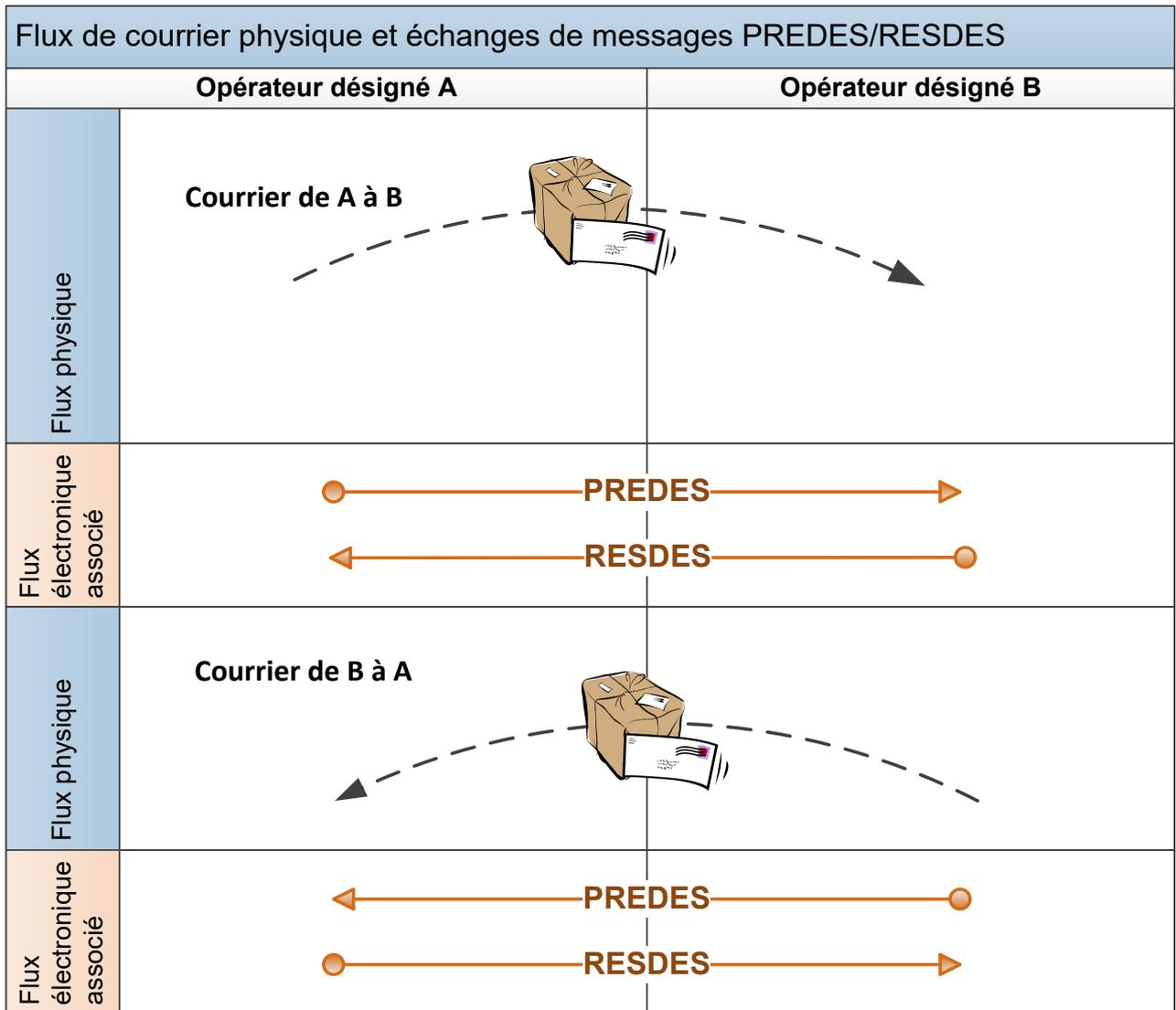
5.1 Description

Un opérateur désigné envoyant un message PREDES s'attend à recevoir un message RESDES en retour.

Un message RESDES n'est généré qu'en réponse à un message PREDES: si un opérateur désigné reçoit du courrier sans recevoir de message PREDES, il ne génère pas de message RESDES.

Les flux de courrier entre deux opérateurs désignés sont généralement bidirectionnels. Un opérateur désigné génère donc en principe des messages PREDES et RESDES pour ses échanges avec chacun de ses partenaires.

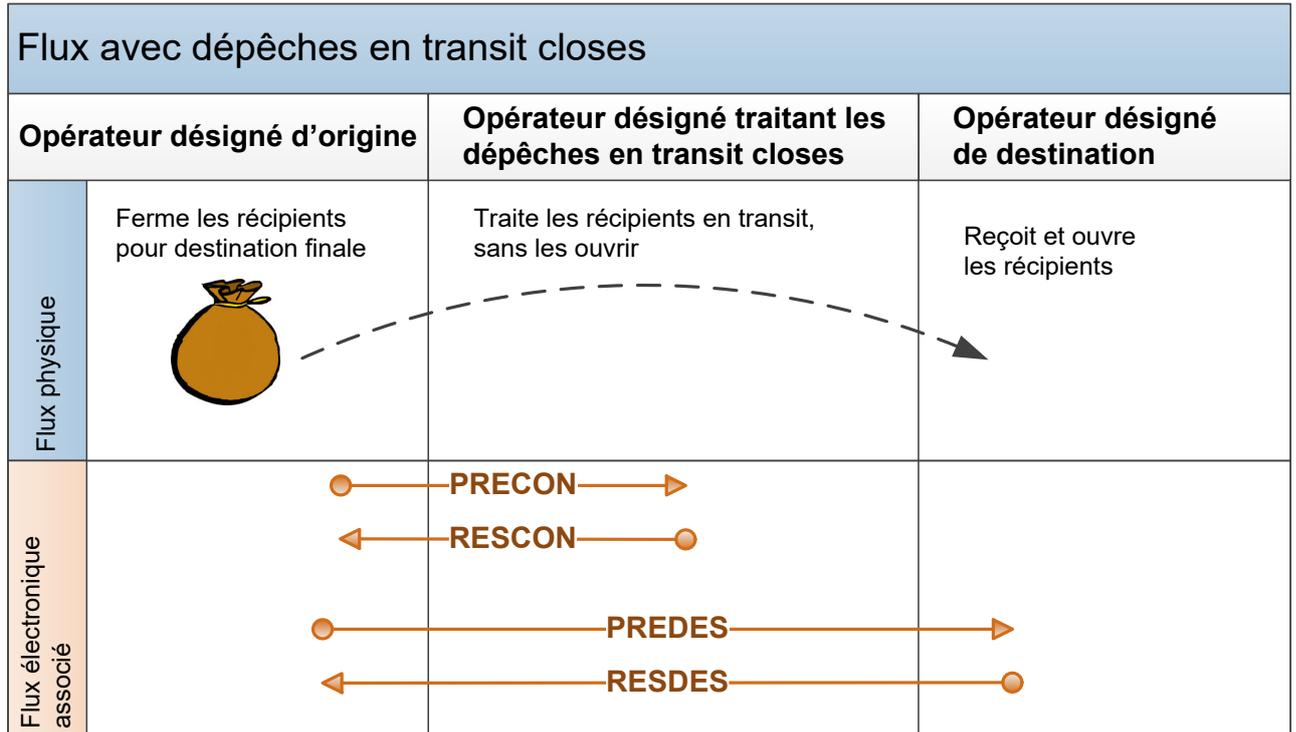
Le diagramme ci-après illustre le flux de courrier physique et le flux de messages PREDES/RESDES connexe entre deux partenaires.



5.2 Messages PREDES/RESDES et transit en dépêches closes

Le message PREDES informe l'opérateur désigné de destination de l'envoi d'une dépêche. Si une expédition est effectuée en transit en dépêches closes, un message PREDES n'est pas envoyé aux opérateurs désignés concernés. Un autre message EDI – le message PRECON (préavis d'expédition envoyé aux opérateurs désignés intermédiaires) – est utilisé dans ce cas.

Les flux physiques et les flux électroniques connexes sont illustrés dans le diagramme ci-après:



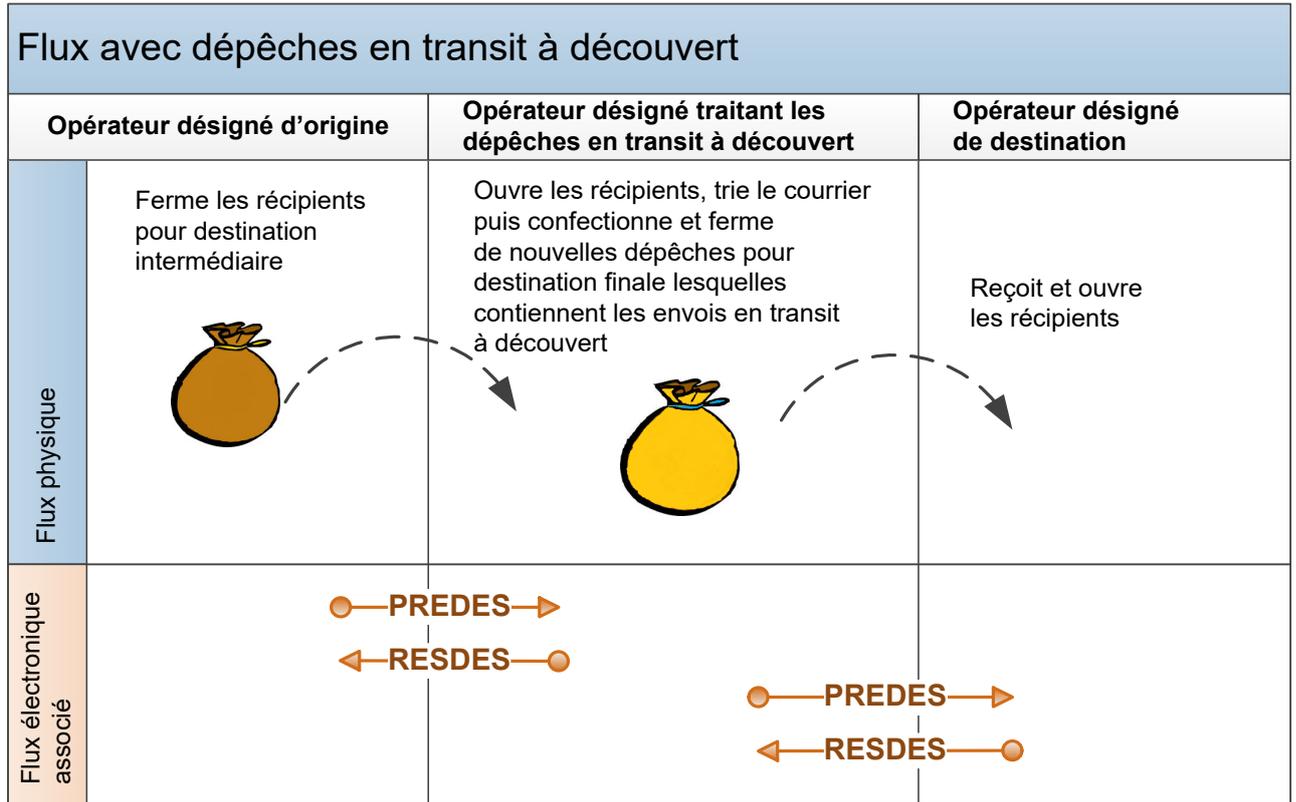
5.3 Messages PREDES/RESDES et transit à découvert

Un opérateur désigné ne peut pas confectionner des dépêches pour toutes les destinations dans le monde. Lorsque les flux de courrier vers une destination particulière sont très faibles, le courrier pour cette destination est inséré dans une dépêche destinée à un autre opérateur désigné en transit à découvert; celui-ci réexpédie ensuite le courrier vers sa destination finale.

L'opérateur désigné d'origine des envois postaux en transit à découvert n'envoie pas de message PREDES à l'opérateur désigné au point de destination final des envois puisque l'opérateur désigné d'origine confectionne une dépêche qui ne parvient pas au point de destination final de ces envois.

Toutefois, l'opérateur désigné au point de destination final reçoit un message PREDES de l'opérateur désigné intermédiaire qui a réexpédié les envois en transit.

Les flux physiques et les flux électroniques connexes sont illustrés dans le diagramme ci-après:



5.4 Situation actuelle concernant les échanges de messages PREDES/RESDES

Aujourd'hui, la plupart des opérateurs désignés disposent des moyens techniques nécessaires pour échanger des messages PREDES et RESDES.

L'UPU publie sur son site Web un tableau de toutes les adresses EDI postales: il s'agit de la liste de codes 160 de l'UPU «Interchange network party addresses» (www.upu.int/uploads/tx_sbdownloader/160.txt).

L'UPU publie également une liste plus détaillée indiquant l'utilisation exacte de ces adresses EDI: il s'agit de la liste de référence 160a de l'UPU «Usage of interchange network party addresses» (www.upu.int/uploads/tx_sbdownloader/160a.xls).

Ces listes fournissent les informations ci-après concernant les messages PREDES et RESDES (état au 18 novembre 2013):

- Cent quatre-vingt-trois opérateurs désignés sont en mesure d'échanger des messages PREDES/RESDES.
- Seuls trois opérateurs désignés font face à certaines limitations et ne couvrent pas toutes les classes de courrier pour les messages PREDES; tous les autres opérateurs désignés disposent des moyens techniques nécessaires aux échanges concernant toutes les classes de courrier.

Toutefois, les capacités techniques nécessaires sont une chose et les échanges proprement dits en sont une autre: les opérateurs désignés échangent rarement tous les messages PREDES/RESDES possibles avec leurs partenaires. En général, les échanges sont effectués pour une seule classe de courrier et/ou avec certains partenaires, mais pas tous.

Réciprocité des échanges EDI: il est courant pour deux opérateurs désignés de générer des messages PREDES et RESDES dans le cadre de leurs échanges: chaque partie programme l'envoi d'un message PREDES pour le courrier expédié à l'autre partie et d'un message RESDES pour le courrier reçu de l'autre partie.

5.5 *Échanges de messages PREDES/RESDES dans les Règlements de l'UPU*

Le Règlement de la Convention de l'UPU, entré en vigueur au 1^{er} avril 2018, stipule que la génération et l'échange de messages PREDES et RESDES sont obligatoires dans tous les cas (art. 17-131.0bis et 17-216.2).

Les opérateurs désignés qui ont décidé bilatéralement ou multilatéralement de ne pas envoyer de feuille d'avis sur support papier ne sont pas tenus d'envoyer les listes CN 33 pour les envois recommandés ou les listes CN 16 pour les envois avec valeur déclarée sur support papier, puisque les messages PREDES v2.1 contiennent les mêmes informations sous forme électronique (art. 17-121.0bis et 17-122.0bis).

6. **Avantages liés à l'échange des messages PREDES et RESDES**

Cette section comprend la liste des avantages liés à l'échange des messages PREDES et RESDES. Il convient de noter que l'échange de ces messages n'apporte pas directement tous les avantages indiqués sur la liste; il faut aussi apporter certaines améliorations aux systèmes informatiques pour pouvoir bénéficier pleinement des échanges de messages.

Il va de soi que seule une partie de ces avantages peut être obtenue lorsque les messages PREDES et RESDES ne sont pas échangés avec tous les partenaires ou pour tous les types de courrier.

6.1 *Avantages selon le type et la direction des messages*

6.1.1 *Avantages liés à la réception de messages PREDES*

- Assistance pour la réception du courrier et la constatation d'anomalies: possibilité d'effectuer automatiquement des contrôles du courrier reçu et de recevoir un message d'alerte en cas d'anomalie, par exemple lorsque les envois scannés ne correspondent pas au contenu du message PREDES.
- Réduction du volume des données à saisir et amélioration de la qualité des données: le bordereau d'expédition/la feuille de route sert de base pour la comptabilité relative au courrier international, les données étant en principe saisies dans un système comptable; lors de la réception d'un message PREDES, cette saisie peut être facilitée, et le risque d'erreurs manuelles est donc réduit.
- Réduction de la nécessité des bulletins de vérification ainsi que des efforts et des coûts connexes: en cas d'absence du bordereau d'expédition ou d'un document connexe, il est possible d'utiliser le message PREDES au lieu d'un bulletin de vérification.
- Planification: sur la base de tous les messages PREDES reçus, il est possible d'avoir un aperçu des volumes attendus quelques heures à l'avance et de planifier la prochaine période de travail en conséquence.

6.1.2 *Avantages liés à la réception de messages RESDES*

- Contrôle de la qualité: grâce à la réception des messages RESDES, il est possible de vérifier si le courrier est arrivé comme prévu et de prendre les mesures nécessaires, en cas de besoin.
- Suivi: le message RESDES constitue une sorte de preuve de la distribution pour les récipients et il n'a pas d'équivalent sur support papier; un message RESDES, ou l'absence d'un tel message, peut être très utile en cas de perte, d'avarie, etc.

6.1.3 *Avantages liés à l'envoi de messages PREDES*

Traitement de bout en bout optimal de «mon» courrier: le message PREDES facilite les opérations au point de destination, et sa transmission est la condition préalable pour recevoir un message RESDES en réponse.

6.1.4 *Avantages liés à l'envoi de messages RESDES*

- Accusé de réception du courrier.
- Peut être utilisé pour signaler des anomalies et réduit donc la nécessité des bulletins de vérification.

6.2 Avantages supplémentaires liés à l'échange de messages PREDES v2.1

- Envoi de messages PREDES v2.1: dans l'avenir, le message PREDES v2.1 pourrait remplacer le bordereau d'expédition/la feuille de route sur support papier et les listes connexes (listes spéciales, bordereau relatif aux envois mal dirigés/à découvert) en vue de faciliter les opérations concernant les envois partants et d'éviter les travaux d'écriture aux points d'origine et de destination.
- Réception de messages PREDES v2.1: transfert entièrement automatique des données vers le système comptable (puisque le message PREDES v2.1 comprend toutes les données nécessaires pour la comptabilité → pas de saisie des données, amélioration de la qualité des données.

6.3 Avantages globaux – Rôle des entrepôts de données centralisés

Les systèmes CAPE et QCS (*Quality Control System* – système de contrôle de la qualité) constituent des entrepôts de données centralisés alimentés par les échanges sur les réseaux EDI qui permettent d'établir des rapports et d'effectuer des recherches concernant les messages PREDES et RESDES.

Ils aident les opérateurs désignés à bénéficier des échanges EDI: grâce aux rapports qu'ils fournissent, ils peuvent faciliter les contrôles des données et de la qualité, les comparaisons des résultats, etc.

Voici les principaux avantages globaux liés aux échanges de messages PREDES/RESDES pouvant être obtenus via des entrepôts de données centralisés:

- Suivi du plan de transport et du calendrier général, permettant de repérer les retards inutiles ou les problèmes (dépêches fractionnées: récipients d'une même dépêche arrivant au point de destination à des dates différentes/sur des vols différents) et d'optimiser les délais.
- Analyse approfondie des données, grâce au recoupement des données des messages PREDES/RESDES, CARDIT/RESBIT et PRECON/RESCON pour repérer les anomalies dans le segment «transport» de la chaîne logistique et y remédier.
- Analyse des volumes, des tendances, etc.
- Facilitation du travail des équipes chargées du service à la clientèle, par exemple dans la réalisation d'une analyse préliminaire concernant des retards ou des récipients manquants.

6.4 Récapitulatif des avantages

Le tableau ci-après récapitule les avantages liés à l'échange de messages PREDES/RESDES:

	Envoi des messages	Réception des messages
PREDES	Traitement optimal de «mon» courrier	<ul style="list-style-type: none"> – Assistance en cas d'anomalie – Réduction des opérations de saisie manuelle des données et des coûts connexes – Assistance en matière de planification
RESDES	<ul style="list-style-type: none"> – Accusé de réception – Assistance en cas d'anomalie 	<ul style="list-style-type: none"> – Contrôles de la qualité – Suivi
Avantages supplémentaires liés à l'échange des messages PREDES v2.1	Possibilité d'effectuer des opérations sans support papier	Pas de saisie manuelle des données
Avantages globaux liés à l'établissement de rapports (CAPE, QCS)	<ul style="list-style-type: none"> – Contrôle et optimisation du transport – Analyse des volumes et détermination des tendances – Facilitation du travail des équipes chargées du service à la clientèle – Etc. 	

7. Recommandations

Sur la base de l'ensemble des informations ci-dessus, les recommandations ci-après sont formulées afin que les opérateurs désignés puissent bénéficier pleinement des avantages liés à l'échange des messages PREDES et RESEDES:

- Programmer l'envoi de messages PREDES à tous les partenaires possibles et pour tous les types de courrier (d'un point de vue technique, cette opération s'effectue généralement avec l'assistance du fournisseur du réseau EDI).
- Programmer l'envoi de messages RESEDES à tous les partenaires possibles et pour tous les types de courrier.
- Inclure des informations concernant l'arrivée au point de destination dans les messages RESEDES.
- Passer à la version PREDES v2.1.
- Se connecter régulièrement aux systèmes CAPE ou QCS, établir des rapports concernant les messages PREDES et RESEDES, contrôler la qualité et utiliser les résultats pour optimiser le processus.